

Courtes méditations

Autor(en): **Montfort**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **88 (1943)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342188>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Courtes méditations

L'introduction des armées nationales, chez nos voisins, a causé à notre pays un tort considérable et qui paraît irrémédiable. Les *effectifs* de nos voisins surpassaient inévitablement les nôtres. Nous avons réagi deux fois, semble-t-il, par des moyens qui voulaient être nôtres : l'introduction du fusil à répétition et l'introduction des mitrailleuses, armes que la Suisse a, la première, adoptées. Depuis, nous avons semblé accepter notre sort de petit pays. Ne restait-il pas à doter toute notre infanterie du *fusil automatique* ?

La boutade bien connue du soldat suisse qui répond à Guillaume II : « Sire, nous tirerons chacun deux coups » contient une part de vérité.

* * *

Le problème des économies de l'Assurance militaire c'est un, mais le problème des effectifs, c'est ... dix.

* * *

La « tactique doit être inventive », dit le S.C. 1937. Et cependant, le schéma de notre avant-garde et celui du bataillon en marche d'approche sur route pouvaient être achetés, il y a peu de temps, chez le papetier du coin.

* * *

Faut-il, à la suite des renseignements des campagnes de Pologne et de France, conclure que nous n'aurons à faire

qu'à des motorisés et que, par conséquent, nous serons réduits à la défensive passive, à cause des moyens de l'adversaire, de leur nature et de leur nombre.

Alors que dans nos manœuvres de 1939, il était encore bien porté d'attaquer « énergiquement » et « rapidement », il semble que quelques-uns passent cette fois-ci de l'autre côté de la selle, tandis que d'autres en sont restés aux manœuvres de 1939, pour ne pas dire à celles de 1914.

* * *

Avant 1939, les manœuvres étaient utiles parce que le parti rouge pouvait être constitué avec un ordre de bataille et des moyens comparables à ceux de nos adversaires éventuels. Mais, depuis que nos voisins ont considérablement développé leurs engins mécanisés blindés et leur aviation, nos partis rouges sont devenus des caricatures de nos ennemis possibles.

Et ces mêmes manœuvres sont devenues plus nuisibles qu'utiles. Elles faussent nos idées et notre optique.

Elle ne deviennent profitables qu'au moment où, en concentrant certains moyens, l'ordre de bataille du parti rouge se rapproche de celui d'une grande unité étrangère.

Dans ce domaine, il faut consentir à faire les dépenses nécessaires, car le jeu en vaut la chandelle.

* * *

Il est étonnant que d'aucuns, et non des moindres, s'entêtent encore à vouloir pratiquer une tactique étrangère avec des moyens suisses.

* * *

La promotion à un grade n'est pas une récompense. C'est simplement la désignation d'un *chef* nécessaire. La *décoration* est destinée à récompenser les services rendus, l'ancienneté, le mérite. N'ayant pas à notre disposition des croix et des

médailles, il semble qu'on donne bien souvent un grade supérieur pour « faire plaisir » au bénéficiaire.

* * *

Le commandement, pour être à la hauteur de sa tâche de guerre — de plus en plus vaste et compliquée — doit *apprendre* et non se contenter de tenir des emplois du temps de paix qui justifient seuls l'avancement.

* * *

Il est pénible de voir certains porte-galons d'organisations plus ou moins apparentées à l'Armée. La charge d'officier se déprécie de plus en plus. C'est une constatation décourageante pour ceux qui ont « payé » réellement leurs galons. Qu'on appelle donc les gradés de certains services « Monsieur le chef », « Monsieur le sous-chef », mais qu'on ne gaspille pas des titres comme « mon capitaine », « mon major » !

* * *

Quelles réflexions doit faire un « vieux » capitaine quartier-maître en payant la solde de major à un chef de Dét. de construction S. C. ?

* * *

Malgré tout le respect qu'on doit avoir pour la vieillesse et pour les infirmités, il faut bien admettre que l'uniforme doit être porté par un homme en bonne santé et alerte. L'uniforme symbolise l'armée. Certains officiers, certains anciens officiers devraient le comprendre et savoir rester en civil.

* * *

Si la troupe rend mal les honneurs, la faute n'en est-elle pas à certains officiers qui, par la manière dont ils rendent

le salut, montrent le peu d'importance qu'ils attachent à ce geste. Ce sont en tout cas les mêmes officiers qui n'exigent pas le salut dû à leur grade.

* * *

Les états-majors sont devenus, à bien des endroits — pour des raisons diverses — des sociétés anonymes. On en veut pour preuve la notion du « commandement » (Kommando), qui se substitue petit à petit à celle du « commandant ». Est-ce l'influence des administrations civiles sur les organismes militaires ?

* * *

Il est permis de se demander si le sous-ordre est obligé, en conscience, d'obéir à des ordres signés « du remplaçant du suppléant d'un chef de service » agissant, soi-disant, par ordre, au nom d'un commandant.

* * *

Beaucoup croient encore que les ordres écrits et les règlements constituent la panacée contre toutes les erreurs et tous les abus, qu'ils sont un bon moyen d'éduquer et d'instruire. La meilleure troupe n'est pas celle dont le chef donne le plus d'ordres écrits, rédige des programmes et veut tout réglementer, mais celle où le chef exerce son influence par sa personnalité et par sa présence sur le terrain.

* * *

Le commandant Cardot, professeur à l'École supérieure de guerre, cité par le Lt-colonel Montaigne dans *Vaincre*, avouait sans ambages : « *Si nous avons été vaincus en 1870, c'est parce que nous avons été lâches* ». Au lieu de faire des comparaisons stratégiques, tactiques et de matériels, n'est-ce

pas surtout du côté moral qu'il faut chercher la raison du nouvel effondrement de l'armée française, et la dure parole du commandant Cardot ne s'applique-t-elle pas, de nouveau, à la France de 1940.

* * *

Nous avons, nous avons encore peut-être, bien des points communs avec des nations vaincues. Avons-nous compris ? Nous sommes-nous corrigés, ne croyons-nous pas encore qu'il n'y en a point comme nous ? L'expérience d'autrui profite difficilement à soi-même, à moins de faire un réel effort.

Colonel EMG. MONTFORT.
